

## Régime allemand imparfait

Par **corentin**, le **13/12/2006** à **14:13**

Bonjour tout le monde,

Je suis nouveau et je fais appel à votre aide car j'ai un exposé à faire sur "Pourquoi le régime allemand est qualifié par certains d'imparfait?".

J'ai beaucoup de mal à traiter ce sujet car mon cours et mes livres traitent essentiellement de l'Allemagne en tant qu'Etat fédéral.

Je n'ai pas vraiment de pistes car je ne considère pas que l'Allemagne soit un régime bipartisan...

Cependant je dispose de quelques éléments trouvés sur internet et à la BU.

- Plusieurs partis politiques, mais essentiellement 2 grandes idées principales
- La loi du 7 mai 1956 qui exige que les partis aient obtenu au moins 5% des suffrages au niveau national ou 3 sièges directs pour pouvoir entrer au Bundestag pour limiter les effets négatifs de la représentation proportionnelle qui conduit à la multiplication des partis représentés.
- Ce système serait donc une sorte de bipartisme imparfait ce qui permettrait une stabilité gouvernementale et vote les électeurs à voter "utile".
- La loi de 1967 régissant les partis, mais je n'ai pas encore d'éléments à ce sujet, je vais me renseigner un peu.

J'espère que vous prendrez le temps de me répondre pour m'aider un petit peu et surtout m'arrêter tout de suite si je suis déjà hors sujet.

Merci beaucoup

Par **candix**, le **13/12/2006** à **18:55**

hello Corentin :))) Image not found or type unknown

afin de rendre la lecture plus agréable pourrais tu redimensionner ton avatar stp

et pour un peu plus de convivialité, te présenter dans la section appropriée Image not found or type unknown wink

sinon, je ne peux pas t'aider, j'ai jamais fait le régime allemand Image not found or type unknown roll

Par **renardbleu**, le **20/10/2012 à 03:47**

en fait vous auriez raison à classer l'Allemagne dans les pays bipartistes. En effet depuis la constitution de 1949 il y a une alternance entre deux principaux partis, les chrétiens-démocrates et les sociaux démocrates, au pouvoir. Les libéraux ne servent qu'à compléter le score manquant d'un de ces partis pour avoir la majorité absolue et le parti CSU n'est que le représentant bavarois de la CDU.

Le scrutin majoritaire à un tour et l'exclusion de petits partis par la clause de 5 pour-cent font qu'en pratique il est inconcevable que d'autres parties que les sus-mentionnés accèdent au pouvoir (ils pourront avoir quelques sièges à l'assemblée mais pas former la majorité gouvernementale).

On peut ainsi comparer, à juste titre, l'Allemagne avec la Grande Bretagne (analogie Grande Bretagne : Travailleurs/Conservateurs et Allemagne : Chrétiens démocrates/Sociaux-démocrates).